

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) est une fondation de droit privé dont le rayon d'action couvre le Jura et le Jura bernois. Quatre partenaires sont associés, à savoir les Cantons du Jura et de Berne, ainsi que les chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois. La FRI est gérée par un conseil de douze membres, composé à parts égales de représentants des quatre partenaires, ainsi que par une direction générale désignée par le Conseil de fondation. Elle déploie ses activités à partir des sites de Courtemelon et de Loveresse.